

LA FEUILLE DE CHOU DE VOISENON

N°39 - Juillet 2025



Commune de
Voisenon

Edito



Chères Voisenonaises,
Chers Voisenonais,

« Voilà l'été, voilà l'été... » célèbre titre que certains d'entre nous s'amuse à entonner dès l'arrivée des vacances ou de la période estivale.

C'est notre cas à Voisenon où nous avons pu célébrer cette arrivée grâce **au succès de la fête de la Musique qui a rassemblé pas loin de 300 personnes dans notre centre-village. Bravo aux organisateurs, merci à nos commerçants d'avoir permis de nous retrouver autour d'un moment convivial et chapeau à l'association écologique d'avoir proposé une alternative sucrée à nos convives.**

Cette introduction me permet de projeter avec vous sur les temps forts qui nous permettront de profiter ensemble des beaux jours.

Notre village s'embellit et se modernise grâce aux multiples travaux et investissements nécessaires entrepris dont vous avez pu apercevoir les fruits soit sur le terrain ou dans le dernier magazine sur le budget.

Ce n'est pas fini ! **Notre équipe municipale s'attèle déjà depuis plusieurs semaines à préparer la rentrée des classes ainsi qu'un événement majeur de l'été : notre fête nationale. Regardez le programme.**

Nous poursuivons également nos actions de proximité durant l'été pour être toujours au plus proche de votre quotidien et de vous venir en aide, au besoin.

Cet été sera aussi l'occasion de découvrir les trésors cachés de la nature voisenonaise. Ainsi, les promenades en plein air, à pied ou à vélo, sont des moments privilégiés pour admirer la diversité de notre faune et de notre flore.

Je vous souhaite à toutes et à tous un été ressourçant et enrichissant, avant de nous retrouver lors des nombreux événements de la rentrée.

A l'instar de la professe Catherine Laborde, je considère votre village comme : "Comment peut-on se laisser de le garder le ciel ! La météo est une pièce passionnante, sans cesse en progrès." Bel été à tous!

Julien Aguin

Le Maire,
Julien AGUIN

Agenda du village 2025

- **Dim. 13 juillet** : célébrations de la Fête Nationale. Après-midi jeux, retraite aux flambeaux et bal, au Mille-Club, organisées par la Mairie et les associations
- **Lun. 14 juillet** : Commémoration de la Fête Nationale, au Monument aux morts à 12h
- **Lun. 14 juillet** : Concours de pétanque, au Mille-Club, organisé par l'association de Cesson/Vert-Saint-Denis
- **Lun. 25 août** : cinéma en plein air, *Les têtes givrées*, dans le parc du Collège Nazareth
- **Sam. 6 septembre** : forum des associations, Mille-Club, organisé par la Mairie et les associations

Zoom

Votez pour Voisenon !

L'équipe municipale vous propose de booster son projet en faveur de l'accessibilité de notre centre-village pour les personnes en situation de handicap, notamment pour les élèves du centre du Jard.

Cette mise en sécurité bénéficiera à tous, y compris les parents de jeunes enfants. Ils pourront ainsi circuler sur le trottoir au lieu d'emprunter la route départementale fréquentée par près de 6000 véhicules/jour.

Vous pouvez voter sur <https://jeparticipe.smartidf.services> En saisissant Voisenon dans l'espace « Recherche »



Retour en images

Commémoration du 18 juin 1940

Le 18 juin 2025, Voisenon a rendu hommage au Général de Gaulle et à son « Appel » à la radio de Londres lancé le 18 juin 1940 à résister face à l'ennemi nazi.

Notre village, très attaché aux valeurs républicaines, a eu l'honneur de recevoir, cette année Denis JULLEMIER, vice-président du Département de Seine-et-Marne ainsi que Dominique DEVENDEVILLE, président de l'amicale des anciens combattants de Rubelles et élu municipal.

Merci à tous les Voisenonais venus partager ce moment convivial avec les élus, l'amicale des anciens combattants et le Conseil des Sages.



Rencontre Voisenonnaise

Le 21 juin s'est tenue la « Rencontre Voisenonnaise » sur le secteur Closeaux-Chaumières.

Monsieur le Maire et plusieurs Voisenonais ont échangé, notamment sur les difficultés de stationnement et de circulation.



Fête de la musique

Notre village a fêté dignement l'été en ouvrant le centre-village à la fête de la musique instituée le 21 juin 1982 en France.

Les rues des Closeaux et Grande se sont transformées en scène à ciel ouvert, rassemblant petits et grands autour de concerts sur le thème du Togo, des Antilles et des musiques nouvelles.



Électricité : Voisenon en exemple

Le 18 juin 2025, sous l'égide d'Enedis, organisme transportant l'électricité basse tension en France, notre village, représenté par Francis ROUSSET, Adjoint au Maire, et Julien AGUIN, Maire de Voisenon, a présenté aux élus et aux services techniques membres de Melun Val de Seine les économies réalisées ainsi que l'outil de supervision que nous utilisons pour veiller à la bonne gestion des bâtiments publics et l'espace public.



Voisenon bon élève en gestion de l'énergie

Réunion de fin de mandat

Parce qu'échanger avec les Voisenonais est un véritable plaisir, l'équipe municipale a tenu une réunion publique le 5 juin 2025 au Mille-Club pour présenter l'ensemble des réalisations faites et à venir.

Un point sur les finances publiques a été présenté pour expliquer les choix et les orientations prises par l'équipe municipale et la continuité des projets.



Spectacle

Le 13 juin 2025, les enfants de l'école maternelle Constant Duport ont proposé une belle représentation autour des contes dont les enfants ont composé l'histoire.



Petit lavoir

Merci à l'association AVI Patrimoine d'avoir réalisé le nettoyage et l'évacuation des déchets verts du petit lavoir.



ADPEVM

Retour sur la kermesse des écoles, événement très attendu des enfants, qui a eu lieu ce samedi 21 juin 2025 à l'école d'Aubigny !

L'association des parents d'élèves l'organise chaque année avec les équipes éducatives des deux écoles et l'équipe du périscolaire.

Une édition sous un grand soleil sur le thème de la fête de la musique avec de nouveaux stands, des épreuves parents-enfants, des food-trucks, la tombola bien sûr...

Un grand merci aux parents pour leur aide et leur participation et bien sûr aux bénévoles de l'association pour leur investissement.



Contact : adpevm@gmail.com

Comité de parrainage des anciens

Le comité de parrainage des anciens organise le **samedi 13 septembre 2025** une journée au Château de Chambord.

- Aller/retour en car tourisme jusqu'à Chambord
- Spectacle équestre
- Visite guidée du château
- Déjeuner gourmand dans une salle du château
- Balade en voiturette électrique
- Arrêt au retour chez un viticulteur avec dégustation.

Coût : 150€ par personne. Possibilité de paiement en plusieurs fois. Quelques places sont encore disponibles.

Contactez sans tarder :
Dominique GAUTREAU 06 13 54 03 99 ou
par e-mail :
comiteparrainage77950@gmail.com



Familles Rurales de Voisenon

Subventions de la Région Île-de-France

La Région Île-de-France reconnaît le rôle économique, sociétal, et environnemental des associations. Chaque année elle organise un concours, appelé Budget Participatif, ouvert aux collectivités locales et aux associations, pour des projets d'amélioration du cadre de vie local avec impact environnemental.



En 2024 notre association a été lauréate avec deux projets d'amélioration du Mille-Club, le remplacement des dalles de plafond pour un meilleur confort acoustique et thermique, et un sonomètre pour sensibiliser aux nuisances sonores lors d'événements festifs.

Les travaux sont réalisés et contribuent à pérenniser le bon fonctionnement de notre Mille-Club.

Cette année, nous avons élaboré un projet pour l'aménagement du terrain près du lavoir (à proximité de la place du 14 juillet) en espace de détente à caractère pédagogique et écologique, malheureusement ce projet n'a pas reçu l'approbation de la mairie.*

Passe ton BAFA (dès 16 ans)

Le BAFA (Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur) est un précieux passeport pour les jeunes, car au-delà d'une reconnaissance d'aptitude à encadrer des enfants, c'est un vrai bonus dans un CV de recherche d'emploi.

Avoir été animateur est une expérience professionnelle où l'on a fait preuve de capacité à gérer un groupe et des situations variées.

La Fédération Familles Rurales organise régulièrement des sessions de formation BAFA et notre association de Voisenon accompagne matériellement les candidats de la commune et des environs.

Pour nous joindre :

Venez voir ou appelez Céline au 09 50 13 49 89 (de 14h à 17h sauf mercredi et week-end). e-mail : secretariat@frvoisenon.net
Postez sur Facebook : Familles Rurales de Voisenon

Note de la rédaction. Le Président de Familles Rurales de Voisenon a déposé, à la Région Île-de-France, un dossier de budget participatif sur un terrain appartenant à la Commune. Les services de la Région Île-de-France ont demandé un accord du maire. À la suite de cela, Monsieur le Maire a constitué un groupe de travail pour étudier, plus en détail, le projet proposé par l'association ayant recueilli un avis positif de la majorité des élus municipaux. Les membres de ce groupe de travail sont : pour l'association, Messieurs SOHIER, AUPY et HÉDRICH, pour la Commune, Mesdames SAUVAUT, KEHLI et Monsieur LE MOAL. Le Maire et les élus souhaitent une issue favorable à ce projet.

Familles Rurales de Voisenon, Comité de parrainage et CCAS

Pour les séniors, bien vivre à Voisenon, longtemps, avec des aides multiples

Le 19 juin dernier le PAT Melun (Pôle Autonomie Territorial) a fait une réunion d'information à la mairie avec une présentation très complète de toutes les aides dont peuvent bénéficier les séniors et les personnes en situation de dépendance (temporaire ou non).

La liste est impressionnante et un article sera consacré sur le sujet dans une prochaine publication.

Pour nous joindre:

Familles Rurales :

- Venez voir ou appelez Céline au 09 50 13 49 89 (de 14h à 17h sauf mercredi et week-end)
- e-mail : secretariat@frvoisenon.net
- Postez sur Facebook : Familles Rurales de Voisenon

Comité de Parrainage des Anciens :

- Téléphone : 06 13 54 03 99
- e-mail : comiteparrainage77950@gmail.com

CCAS :

- Téléphone : 01 60 68 29 00
- e-mail : mairie@voisenon.fr
- Sur Facebook : Mairie de Voisenon

SMITOM-Lombric

Rappel : la collecte des déchets verts s'interrompt du 15 juillet au 15 août 2025. Pendant cette période, merci de les déposer en déchèterie.



- 14h-18h30
- 9h30-18h30
- 10h-13h
- FERMÉ

LUNDI MARDI MERCREDI JEUDI VENDREDI SAMEDI DIMANCHE

Horaires	Communes	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI	DIMANCHE
Du 7 juillet à mi-août 2025 Horaires élargis pour la déchèterie de Dammarie-lès-Lys durant la fermeture de la déchèterie d'Orgenoy	Boissise-le-Roi / Orgenoy	FERMÉ						
	Dammarie-lès-Lys	14h-18h30						
	Bourron-Marlotte	14h-18h30						
	Le Châtelet-en-Brie	14h-18h30						
Du 23 juin à mi-août 2025 Horaires élargis pour les déchèteries du Mée-sur-Seine et de Réau durant la fermeture de la déchèterie de Savigny-le-Temple	Écuellles	14h-18h30						
	Le Mée-sur-Seine	14h-18h30						
	Réau	14h-18h30						
	Savigny-le-Temple	FERMÉ						
De juin 2024 à septembre 2025 Horaires élargis pour les déchèteries du Mée-sur-Seine et de Réau	St-Fargeau-Ponthierry	14h-18h30						
	Vaux-le-Pénil	FERMÉ						
	Vulaines-sur-Seine	14h-18h30						

Scannez ce QR code pour Plus d'informations concernant les travaux sur nos déchèteries



Nous répondons également à vos questions au

N° Vert 0 800 814 910

Appel gratuit du lundi au vendredi (hors jours fériés) de 9h à 12h et de 13h à 17h (fermeture à 18h30 le vendredi)

Exposition des talents cachés

Le dimanche 12 avril 2026, Voisenon mettra en lumière les artistes de l'ombre lors d'une nouvelle édition de l'Expo des Talents Cachés, un événement dédié à celles et ceux qui créent dans le secret de leur atelier, de leur salon ou même de leur jardin.

Peinture, sculpture, photographie, artisanat, écriture : tous les talents sont les bienvenus pour cette journée placée sous le signe de la découverte et du partage. L'exposition se tiendra au Mille-Club de Voisenon, de 10h à 17h, avec entrée libre pour tous les visiteurs.

Organisée par la mairie depuis quelques décennies, remise au goût du jour en 2020, cette expo vise à valoriser la richesse artistique de notre territoire et à offrir une scène à ceux qui n'ont jamais osé exposer leur travail.

Vous avez un talent caché ? Ne manquez pas cette occasion unique de découvrir les trésors créatifs de vos voisins... et peut-être de révéler le vôtre !

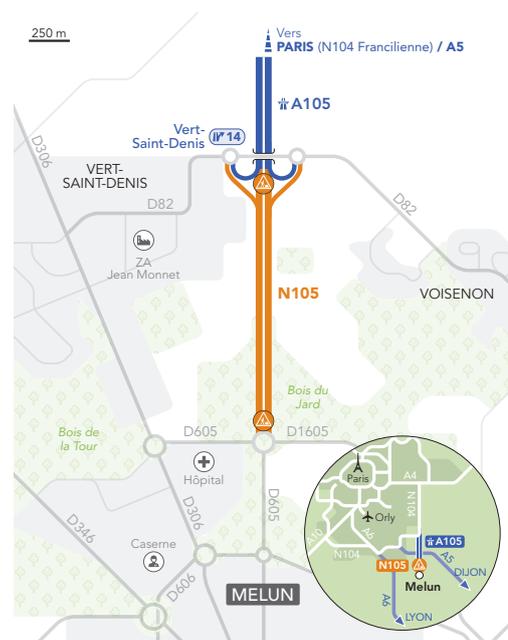
Les modalités d'inscription vous seront communiquées lors d'un prochain bulletin d'informations.

Travaux N105

La société concessionnaire APRR a programmé des travaux de remise à niveau de la N105 de septembre 2025 à début 2027.

L'itinéraire de déviation ne passe pas par Voisenon. Des informations vous seront régulièrement communiquées.

Dès à présent et par la suite, vous pourrez également suivre toute l'actualité de ce chantier sur la page : <https://voyage.aprr.fr/travaux-N105>



Voisenon, votre village



« Le respect mutuel est le fondement de la véritable harmonie. » Dalaï Lama



POUR PASSER UN BEL ÉTÉ à VOISENON : RAPPEL DE QUELQUES RÈGLES

Lutte contre le bruit



Les travaux de bricolage ou de jardinage, impliquant l'usage d'outils dont le bruit est susceptible de causer une gêne pour le voisinage (perceuses, tronçonneuses, tondeuses à gazon, tailles-haie...) sont autorisés **uniquement les jours et horaires suivants** :

Du lundi au vendredi, de 8h à 12h et de 14h à 20h

Les samedis de 9h à 12h et de 14h à 19h

Ils sont interdits les dimanches et jours fériés.

Déjections canines



Notre commune fait de nombreux efforts pour sensibiliser les Voisenonais.

Pourtant, certains propriétaires de chiens n'ont toujours pas adopté les gestes citoyens. Il s'agit tout simplement de respect...

Faudra-t-il en arriver à verbaliser les mauvais comportements afin de garder les espaces publics propres ?

Pour rappel, l'amende applicable s'élève à 68 €.

Feux de jardins



Les feux de jardin et de broussailles sont strictement interdits en Ile-de-France par arrêté inter-préfectoral. Les administrés sont invités à déposer leurs déchets verts en déchetterie. Sont également interdits, les feux de matériaux industriels ou de déchets provenant de chantiers d'entreprises, l'incinération en plein air à proximité des habitations, de matières plastiques, cartons provenant d'emballages de chantiers.

Stationnements sur les bateaux



Notre commune a rappelé plusieurs fois que stationner sur la voie publique, devant la porte de son garage ou son bateau, est considéré comme une privatisation de l'espace public.

Cet espace est précieux pour les piétons, **les poussettes et pour les personnes à mobilité réduite** qui sont alors obligés de se déplacer sur la route.

Le stationnement gênant passible d'une **amende pénale qui s'élève à 135€.**

Entretien des haies



Les haies qui débordent sur les voies publiques portent atteinte à la commodité de passage des piétons et donc à leur sécurité.

M. le Maire peut, dans le cadre des pouvoirs de police relevant de l'art. L2212-2 du Code général des collectivités territoriales, imposer aux riverains des voies de procéder à l'élagage. Toutefois, avant de devoir engager une action contraignante, nous comptons sur le bon sens de tous pour une bonne cohabitation.

La hauteur des haies doit être de 2m maximum en limite de propriété.

Collecte des déchets



Nous vous rappelons que les jours de collecte des déchets à Voisenon sont les suivants :

Bac ménager : lundi matin

Bac jaune : mardi matin

Déchets verts* : vendredi matin

Pour les raisons d'hygiène et de sécurité, les bacs doivent être sortis la veille au soir et rangés au plus tard le soir de la collecte.

Pour les encombrants, merci de contacter Allo encombrants (appel gratuit) au 0800 501 088

***Interruption de la collecte des déchets verts du 15 juillet au 15 août 2025**

Véhicules à moteur dans les espaces naturels



La circulation des véhicules et engins motorisés (deux roues, quads, engins spéciaux à moteur, etc.) est interdite dans les espaces naturels du territoire communal : les chemins ruraux et sentiers d'interprétation agricole.

Baignades



Toute baignade est interdite dans la mare et le Rü place du 14 juillet.

La responsabilité de la commune de Voisenon ne saurait être engagée en cas d'accident faisant suite à des initiatives personnelles.

Travaux d'aménagements extérieurs



Tous les travaux, chez les particuliers avec engins sur le domaine public doivent faire l'objet d'un arrêté municipal 72 heures au minimum avant le début des travaux.

Hommage à Alain MICHOT

Alain MICHOT nous a quittés le 19 mai 2025. Surnommé «Tonton Chomo» ou «Michoko», notre artiste local a réalisé beaucoup de créations dans notre village.

Lorsque, avec une soudaineté impitoyable, on nous prive d'un compagnon aimant et attentif, d'un ami fidèle et attentionné, d'un homme exigeant dans ses formes de pensées, d'un artiste inspiré, pétri d'humour et fin connaisseur des plaisirs de la vie, tout bascule.

Professeur d'éducation physique au lycée Léonard de Vinci de Melun, Alain a consacré son temps et son énergie à une autre passion : celle du bois et du métal. Artiste didactique, avec sa force et son courage, il a su mettre sa curiosité et son ingéniosité au profit des autres. Surtout des yeux de ceux qui ont pu regarder ses œuvres, petites et grandes.

Toujours à vouloir prêter main forte, il a souvent répondu présent aux sollicitations des bénévoles des associations, des élus et même de ses voisins. Nous pensons à ses nombreuses participations dans la vie de notre village : marchés de Noël, Talents cachés...

On pourra se souvenir de son idée de ne pas déraciner les arbres au Hameau du Jard, où il vivait, pour en faire la Placette aux Oiseaux.

Dès le début de notre mandat, il s'est mis au service de la collectivité pour réaliser, avec ses amis, le parvis devant notre école maternelle. Pour tout cela, merci !



Son départ laisse un grand vide. Julien AGUIN, Maire de Voisenon, et l'ensemble du Conseil municipal adressent leurs plus sincères condoléances à sa famille et à ses amis. Monsieur le Maire a proposé, avec l'accord de la famille, que la placette aux oiseaux puisse porter son nom et que l'ensemble de ses œuvres soient intégrées au patrimoine communal.

